

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER ARUM

Adresse du local : Campus Triolet, Bâtiment 4 – 30 place Eugène Bataillon – 34095 MONTPELLIER

Permanences au local : lundi 10 h à 12 h

Compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration de l'ARUM du 30 novembre 2023

Présent(e)s : Jeanne ALBERT, Claude BORRAS, Armand BOYAT, Michèle BOYER, Jean CAELEN, Claude DUCHEMIN, Hélène DUFOUR, Susan DURAND, Bernard GAY, Marie-France NOUGUES, Mireille PASSAMA, Colette ROUSTANT-DELSENY.

Excusées : André René BOYER (pouvoir à Michèle BOYER), Lucile LAURENT, Ghislaine PUIG.

Président de séance : Armand BOYAT.

Secrétaire de séance : Michèle BOYER.

La séance est ouverte à 9 h 45.

L'ordre du jour de la présente séance est le suivant :

- 1 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 juin 2023.
- 2 - Activités programmées pour le premier semestre 2024.
- 3 - Point budgétaire 2023 et demande de subvention 2024.
- 4 - Situation des adhérents.
- 5 - Renouvellement du Conseil d'Administration.
- 6 - Questions diverses.

1 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 juin 2023.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 23 juin 2023 est adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

2 - Activités programmées pour le premier semestre 2024.

Une réunion de concertation entre les membres du bureau et les responsables d'animation s'est tenue le vendredi 17 novembre pour harmoniser les dates des différentes manifestations envisagées dans le courant du premier semestre 2024.

2.1 – Festivités

Le **jeudi 11 janvier** les diaporamas des randonnées et des séjours randonnées de l'année 2023 seront présentés dans l'amphithéâtre J.-J. Moreau de Saint-Priest et suivi du partage de la galette des rois dans la salle voisine (salle 169).

Le **jeudi 1^{er} février**, le pot de l'amitié sera partagé suite à l'assemblée générale de l'association tenue dans l'amphithéâtre J.-J. Moreau de Saint-Priest.

Le **mardi 26 mars**, la fête de printemps se tiendra au restaurant du Petit Léopard à Palavas. Elle sera précédée d'une courte balade en direction du Grau du Prévost.

2.2 – Visites de musées et expositions

La première visite, est prévue et a été annoncée pour le **samedi 13 janvier** au musée de Lodève sur le thème « *Brésil, identités* ». Le voyage sera effectué en bus et partira de Montpellier Saint-Priest à 13 h 00 pour un retour vers 18 heures. Coût : 20 € pour les membres à jour de leur cotisation, 25 € pour les autres, participation de l'ARUM à hauteur de 200 €.

Une visite au musée Henri Prades Lattara sera proposée dans le courant du premier trimestre, date à définir.

D'autres propositions de visites de musées ou expositions seront faites dans le courant du semestre, lorsque les dates seront connues.

2.3 – Conférences

Le programme et l'organisation des conférences sont maintenant suivis par Jean Caelen. Les conférences se tiennent le mercredi à partir de 17 h 00 dans l'amphithéâtre J.-J. Moreau de Saint-Priest, à raison d'une conférence dans la première quinzaine de chacun des mois de novembre 2023 à avril 2024. Le programme est le suivant :

- **13 décembre** : affaire du « Lusitania », par Jean-Pierre PAOLI
- **10 janvier** : internet quantique, par Jean FESQUET
- **7 février** : sport et culture, par Jean-Pierre FAYE
- **6 mars** : pôle de compétitivité « Aqua Valley », par Yvan KEDAJ
- **3 avril** : les noms des plantes, par Michel CHAUVET

2.4 – Photo numérique

L'activité de photo numérique sera poursuivie par Henri Luquet et Claude Albert le vendredi à partir de 9 h 30, à raison d'une douzaine de séances pour le semestre.

Les thèmes traités sont les suivants : analyse de photos, amélioration des photos, techniques de prises de vue, atelier de travail et les logiciels utilisés : FastStoneViewer, GIMP, NeatImage, MICE.

2.5 – Logithèque

Sous la responsabilité de Jean-Luc Bribes, l'atelier logithèque a pour objectif de présenter en atelier des logiciels gratuits qui permettent d'élargir le champ des connaissances par l'application de l'informatique à diverses tâches et de transmettre à d'autres les acquis de l'informatique.

Une à deux séances par mois, le lundi après-midi à partir de 15 h. Toutes les informations sont données via le lien : <http://www.buratum34.fr/atel.html>

Le remplacement de certains des ordinateurs ARUM très anciens est envisagé pour 2 d'entre eux en 2024.

2.6 – Bibliothèque

Les ouvrages acquis à ce jour dans le cadre de l'activité bibliothèque sont les suivants :

TITRE	AUTEUR
Veiller sur elle	Jean-Baptiste ANDREA
Sur la dalle	Fred VARGAS
Le grand feu	Léonor de RECONDO
Triste tigre	Neige SINNO
La colère et l'envie	Alice RENARD
Sharko	Franck THILLIEZ
Blizzard	Marie VINGTRAS
Le silence et la colère	Pierre LEMAITRE
Blanc	Sylvain TESSON
Les femmes du bout du monde	Melissa Da COSTA
Les éclats	Bret EASTON ELLIS
L'énigme de la chambre 622	Joël DICKER

La bibliothèque est ouverte le vendredi de 10 h 45 à 11 h 45, sans doute 3 fois par mois à l'avenir.

2.7 - Voyages

L'activité voyages, pilotée par Simone Duchemin, proposera cette année un voyage dans le **nord de la Grèce** (Thessalonique, les Météores ...) en liaison avec l'agence Voyages-Sélectour de Jacou, du **24 avril au 1^{er} mai** pour un coût de 2150 €. Les inscriptions peuvent être prises auprès de Simone Duchemin dès à présent (ducheminsimone@orange.fr) pour assurer la réservation du vol aérien de Marseille à Thessalonique.

Un second voyage pourrait être proposé à une date encore indéterminée sur la **Côte amalfitaine** pour un coût de 1650 € si plus de 40 participants et 2000 € si entre 20 et 40 participants.

2.8 - Randonnées hebdomadaires

Le programme des randonnées du premier trimestre 2024 a été discuté et validé par la commission le vendredi 30 novembre après-midi. Il est le suivant :

Mois	Jour	Proposants	Titre	Difficulté	Longueur	Dénivelé
Janvier	mardi 9	André BOYER	Valmalle Nature	+	7,5 km	220 m
	mardi 16	Jean SAINT-PIERRE	Sources de la Buèges à Saint-Jean-de-Buèges	++	10 km	350 m
	jeudi 25	Armand BOYAT	Ranc de Banès	+++	9,8 km	615 m
	mardi 30	Jocelyne RECH	La Fontaine-Lavoir de Mère de Dieu	+	9 km	100 m
février	mardi 6	Armand BOYAT	Sur les traces de l'oppidum de Mus	+++	13,5 km	140 m
	jeudi 8	Claude DUCHEMIN	La Via Domitia (Pinet)	+	6 km	60 m
	jeudi 15	Claude BORRAS	Montagne des Cagnasses	++	7 km	250 m
	mardi 20	Jacques PEGAS	De Montpellier au Chai du Terral	+	9,6 km	60 m
	jeudi 22	Claude BORRAS	Pousterle - Ginestet	+++	11 km	500 m
	mardi 27	Jean-Pierre DICQUE	Le Frouzet-Moulin de Figuière	++	12,1 km	400 m
mars	mardi 5	Jocelyne RECH	Sur le chemin salinier	+	9 km	110 m
	jeudi 7	Jean SAINT-PIERRE	Majencoules Vielle Suels	++	10,5 km	480 m
	jeudi 14	Jean-Pierre DICQUE	Taurac	++	8 km	380 m
	mardi 19	Armand BOYAT	Saint-Pierre-de-la-Fage - Parlatges	+++	12 km	412 m
	jeudi 21	Claude DUCHEMIN	Le Fort de Peccais (Aigues Mortes)	+	10 km	5 m
	mardi 26	Claude DUCHEMIN	Fête de printemps	+	4 km	10 m
avril	jeudi 4	Michel CASTAGNE	Lauzière	++	10 km	250 m

Au total : 7 randos +, 6 randos ++ et 4 randos +++

Dans le courant du trimestre, une à deux randonnées pourraient être remplacées par des sorties de ski de fond ou de marche en raquettes à l'Aigoual, proposées par Claude Borrás. La décision pourra être prise assez tardivement en raison des conditions climatiques (présence/absence de neige) et de la météo du jour.

Le principe de la contribution financière des participants au covoiturage a été abandonné au profit du paiement de la boisson post randonnée des chauffeurs par les personnes covoiturées !

Le rapprochement de Montpellier des lieux de co-voiturage permet de mieux valoriser cette démarche de plus en plus pratiquée par les participants aux randonnées. Le site de Saint-Paul-et-Valmalle très occupé sera très légèrement déplacé.

2.9 - Séjours randonnées

La proposition initiale d'un séjour à **Nant** (Aveyron) par des personnes ayant eu connaissance et apprécié les prestations du Domaine du Roc Nantais, ne peut être poursuivie en raison de l'impossibilité de positionnement d'un séjour en septembre.

Marie Pinchard propose un séjour à **Madère** organisé avec l'agence *La Balaguère* intitulé *Découverte des trésors de la nature*, du **11 au 18 mai 2024**. Les randonnées proposées seront de niveau ++. Le coût du séjour est de 1245 € pour un groupe de 13 à 15 personnes et de 1295 € pour un groupe de 10 à 12 personnes, auquel il convient d'ajouter les frais de transport aérien de 550 €.

La proposition d'un séjour dans la **région de Cahors** faite par André Boyer sera reprise par Armand Boyat et Marie Pinchard, André ne pouvant être suffisamment disponible, du **28 au 31 mai 2024**. Hébergement à l'hôtel Les Falaises à Bouziès, commune voisine de Cahors. Le prix annoncé pour **4 jours** serait de 265 € en chambre double et de 380 € en chambre single. Reconnaissance des randonnées à réaliser par Armand Boyat et Bernard Gay.

Le séjour du mois de septembre proposé par Armand Boyat se tiendra à **Saint-Lary Soulan**. En raison de l'éloignement de Montpellier et pour bénéficier de trois jours pleins de randonnées, il se déroulera sur **5 jours** du **9 au 13 septembre 2024**. Le coût du séjour est de 260 € pour un hébergement en chambre double et de 340 € en chambre single.

La proposition de séjour dans le **Cézallier**, à Ardes-sur-Couze (Puy-de-Dôme), faite par Geneviève Gaillard sera réexaminée pour réalisation en 2025.

La présentation des différents séjours 2024 fera l'objet d'un courrier à tous les membres de l'ARUM début décembre pour connaître le nombre de personnes intéressées. Les inscriptions définitives seront prises dans le courant du mois de janvier 2024 avec demande de l'envoi de deux chèques : un chèque d'acompte qui sera encaissé en janvier et un chèque de solde qui ne sera encaissé qu'à l'échéance demandée par le prestataire.

2.10 - Balades

Cette activité débutée en 2022 est conduite par Christian Vigne. Le bilan 2023 est de 16 balades pour environ 140 participants.

Le rythme maintenant adopté est de une à deux balades par mois en alternant balades culturelles et balades strictes, coordonnées avec les marches +. Le signalement des balades sera réalisé pour tout l'ARUM par le biais de l'agenda et par un message au cours du week-end précédant la balade.

3 – Point budgétaire 2023 et demande de subvention

Le point budgétaire réalisé au 1^{er} novembre 2023, dans le cadre de la demande de subvention à l'ARUM est le suivant :

	RECETTES	DEPENSES
Subvention Université	3 500,00	
Cotisations adhérents	3 555,00	
Transfert CE		
Equipement		
Bureau	691,43	
Séjours marches	15 880,00	16 658,80
Festivités	5 747,00	10 047,40
Visites musées	1 074,00	1 324,00
Bibliothèque		180,81
TOTAL	30 056,00	28 902,44

A la date du 1^{er} novembre nous disposons :

Compte-chèques	4 642,66
Compte épargne	2 562,50
Total	7 205,16

Autres mouvements à venir avant la fin de l'exercice 2023 :

Recettes :

- Participation fête de fin d'année : 2 750,00 € ?

Dépenses :

- Assurance MAIF 2024 : 767,80 €
- Réservation bus Lodève : 147,00 €
- Réservation musée Lodève : 129,00 €
- Pourboires calanques et balade : 106,00 €
- Bibliothèque : 100,91 €
- Réservation fête de fin d'année : 500,00 €
- DJ fête de fin d'année : 575,00 €
- Solde fête de fin d'année : ?

Le montant de la cotisation ARUM au titre de l'année 2025 est proposé maintenu à 25 €.

Le budget prévisionnel de l'année 2024 est le suivant :

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANTS
Charges directes		Ressources directes	
Achats (fournitures, matériel)	1 000	Vente de produits, marchandises	
Services extérieurs (Assurance, services bancaires, ...)	900	Subvention ARUM	3 500
Impôts et taxes		Autres produits de gestion Cotisation, etc...	3 800
Autres charges de gestion Manifestations Activité séjours-randonnées	20 000	Participation adhérents : Activité séjours-randonnées	18 000
Activité visites muséales	2 500	Activité visites muséales	2 000
Activités festives	8 500	Activités festives	6 000
Activité bibliothèque	400		
Total des charges	33 300	Total des produits	33 300
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

4 – Situation adhérents

Trois personnes ont demandé leur adhésion à l'ARUM et déposé leur chèque de cotisation au titre de l'année 2024 :

- Michèle Drogue, épouse de Claude Drogue
- Marie-Laurence Luquet, épouse d'Henri Luquet.
- Violaine Prince-Barbier, professeur UM retraitée.

Ces candidatures sont validées à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Comme cela avait été décidé lors du précédent CA, les personnes rencontrées lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux retraités (en 2023) seront invitées à l'assemblée générale de février 2024.

Le nombre total d'adhérents en fin 2023 est de **169**.

- **162** membres (universitaires et apparentés) et conjoints.
- **4** personnes d'origine extérieure.
- **3** personnes nouvelles adhérentes en 2023.

Mais :

- **3** personnes sont décédées courant 2023.
- **15** personnes n'ont pas payé leur cotisation en 2023 (1).
- **4** personnes n'ont pas payé leur cotisation en 2022 et 2023 (2).

Pour les personnes ne payant plus leur cotisation, en raison de problème de santé principalement qui ne leur permettent plus de se joindre à nos activités, mais ayant été des membres actifs de notre association, sera créée une rubrique "membres honoraires".

A ce titre y sera porté Bernard Charles.

5 – Renouvellement de membres du CA

Fin 2023, deux membres du CA sont en fin de mandat : Mireille Passama et Colette Roustant-Delseny (voir tableau ci-dessous). Ghislaine Puig est actuellement indisponible et ne pourra effectuer sa dernière année de mandat.

Mireille Passama qui ne souhaite pas solliciter un mandat supplémentaire à l'issue de 12 années de présence au CA et de 8 années de secrétariat auprès de Simone Duchemin et Ghislaine Puig est chaleureusement remerciée pour tout ce qu'elle a donné à l'association et l'appui qu'elle continue d'apporter dans le cadre de l'activité "festivités".

Colette Roustant-Delseny souhaite postuler pour un mandat supplémentaire d'une durée de 3 ans.

Date de l'Assemblée Générale	02/02/2017	08/02/2018	20/02/2019	06/02/2020	02/2021	18/03/2022	26/01/2023	Nbre années mandat
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2000->2024
Nom Prénom								
ALBERT Jeanne								18
BORRAS Claude								2
BOYAT Armand		V Président	Président	Président	Président	Président	Président	11
BOYER André-René						Secrétaire Adj.	Secrétaire Adj.	11
BOYER Michèle			Secrétaire	Secrétaire	Secrétaire	Secrétaire	Secrétaire	6
CAELEN Jean								2
DUCHEMIN Claude	Trésorier	Trésorier	Trésorier	Trésorier	Trésorier	Trésorier	Trésorier	8
DUFOUR Hélène								2
DURAND Susan								3
GAY Bernard			Trésorier Adj.	Trésorier Adj.	Trésorier Adj.	Trésorier Adj.	Trésorier Adj.	6
LAURENT Lucile								3
NOUGUES Marie-France								14
PASSAMA Mireille	Secrétaire	Secrétaire						12
PUIG Ghislaine	Présidente	Présidente	V. Présidente	V. Présidente	V. Présidente	V. Présidente	V. Présidente	14
ROUSTANT-DELSENY Colette	Secrétaire Adj.	Secrétaire Adj.						12

Deux autres personnes sont candidates pour un mandat au CA : Françoise Ardebili et Geneviève Broussous. Les trois candidatures sont validées par le CA.

6 – Questions diverses

- Les manifestations nécessitant une participation financière des membres de l'ARUM nécessitent l'envoi d'un chèque (totalité du montant) ou de deux chèques (acompte et solde) préalablement à ces manifestations. Cet envoi permet, d'une part aux participants de certifier leur intérêt de participation à ces manifestations et d'autre part à l'association de régler les acomptes exigés par les prestataires préalablement à ces manifestations. Il est donc totalement légitime que **les chèques puissent être débités avant la manifestation** elle-même.
- Par ailleurs une **date limite des inscriptions et de réception des chèques** est généralement notifiée, limite au-delà de laquelle l'inscription de la personne à une manifestation peut être refusée.

Ces **procédures sont approuvées à l'unanimité des personnes présentes ou représentées au Conseil d'Administration.**

Le programme de l'**assemblée générale 2024** qui se tiendra le **1^{er} février** est adopté par le Conseil d'Administration.

Le prochain Conseil d'Administration se tiendra soit le **vendredi 2 février 2024**, soit en **début de la semaine qui suivra.**

La situation délicate dans laquelle se trouve actuellement **Ghislaine Puig**, loin de Montpellier, ne permet pas facilement aux membres de l'ARUM qui le souhaiteraient de se manifester auprès d'elle. Il est proposé à celles et ceux qui le souhaiteront de lui envoyer une carte à l'occasion des fêtes de Noël et de fin d'année. Un message dans ce sens sera adressé à tout l'ARUM. Son adresse est la suivante :

Ghislaine Puig, Pole Gériatrie, GCS Pole sanitaire cerdan, 11 Cami de la Ribereta, 66800 ERR

On peut tenter de lui téléphoner au **04 68 30 47 00**, demander le service gériatrie et si celui-ci décroche, demander à parler à madame Ghislaine Puig.

La séance du Conseil d'Administration est levée à 11 h 30

Président,
Armand Boyat

Secrétaire de séance,
Michèle Boyer